



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation sécuritaire alarmante de la ville de Nîmes

Question écrite n° 8456

Texte de la question

M. Yoann Gillet rappelle à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, la situation sécuritaire de la ville de Nîmes où une nouvelle fusillade a éclaté le 27 juin 2025. Depuis son élection en tant que député en 2022, M. le député n'a eu de cesse de se mobiliser pour obtenir des moyens pour la sécurité à Nîmes, commune de sa circonscription. Hier face à Gérald Darmanin, aujourd'hui face à Bruno Retailleau, M. le député, également porte-parole du Rassemblement national, ne lâche rien. Il est notamment à l'origine de la création du Groupe interministériel de recherches (GIR) dans le Gard, obtenu après un long combat avec Gérald Darmanin. Il poursuit son combat et demande à M. le ministre un réel renforcement des effectifs de police à Nîmes (et non de simples ouvertures de postes non pourvus), mais aussi le déploiement d'une unité de force mobile à demeure. Il lui demande également quand le Gouvernement auquel il appartient soutiendra enfin les mesures de bon sens proposées par le Rassemblement national, telles que le renforcement effectif de la réponse pénale, la suppression de l'excuse de minorité, l'expulsion des délinquants étrangers et la suppression des aides sociales aux familles de délinquants.

Données clés

Auteur : [M. Yoann Gillet](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8456

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 juillet 2025](#), page 5995